
Ordre du jour

Cote du document: EB 2022/137/R.1/Rev.1

Point de l'ordre du jour: 2

Date: 13 décembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Deirdre Mc Grenra

Secrétaire du FIDA par intérim

Bureau de la Secrétaire

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur cette [page](#). En cas de questions sur la documentation, veuillez vous adresser à igmr@ifad.org.

Ordre du jour de la cent trente-septième session du Conseil d'administration – Session hybride

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. La cent trente-septième session du Conseil d'administration se tiendra du mardi 13 au jeudi 15 décembre au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, dans la salle de conférences Italie. Les réunions auront lieu de 9 h 30 à 17 h 30 chaque jour, avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 h 30. Une seule représentante ou un seul représentant de chaque membre et membre suppléant ou suppléante du Conseil d'administration sera invité à participer en personne. Cette personne peut changer en cours de session et même en cours de journée. Les autres représentantes et représentants pourront suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom. Toutes les mesures de prévention de la COVID-19 seront appliquées. Les représentantes et représentants des États membres du FIDA qui ne font pas partie du Conseil d'administration peuvent suivre les délibérations de la session du Conseil d'administration en qualité d'observateurs sans droit de parole s'ils le souhaitent, en assistant à la diffusion en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres.
2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés et associés à un code couleur comme suit:
 - I. Points pour examen en session
 - II. Points pour commentaires en ligne
 - III. Points pour approbation par vote par correspondance
 - IV. Points mis en ligne pour information
3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation.

Points présentés pour approbation par vote par correspondance (section III)
4. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-septième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points énumérés à la section III par vote par correspondance. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en session si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit à la Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

Points présentés pour information (section IV)
5. Les documents soumis pour information ne pourront être examinés en session que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ladite demande doit alors être communiquée par écrit à la Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session
6. Les numéros des points de l'ordre du jour ne correspondent pas nécessairement à l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.
7. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en session.

Ordre du jour

I. Points pour examen en session

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2022/137/R.1) [A]

3. Débat stratégique avec le Président du FIDA – Le financement climatique au service des systèmes alimentaires: nouveaux horizons pour le FIDA (EB 2022/137/R.2) [E]

4. Questions institutionnelles

- a) Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023 et perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFP (EB 2022/137/R.3 + Add.1 + Add.2 + EB 2022/137/R.4) [A]
- b) Politiques et stratégies
 - i) Politique révisée du FIDA concernant le ciblage (EB 2022/137/R.5) [A]
 - ii) Politique actualisée d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones (EB 2022/137/R.6) [A]
 - iii) Stratégie du FIDA pour l'inclusion du handicap (EB 2022/137/R.7) [A]
 - iv) Politique du FIDA relative à la gouvernance des données (EB 2022/137/R.8) [A]
 - v) Stratégie de collaboration du FIDA avec le secteur privé 2019-2024 – Examen à mi-parcours (EB 2022/137/R.9) [E]

5. Évaluation [E]

- a) Note de synthèse d'évaluations sur le ciblage dans les projets appuyés par le FIDA (EB 2022/137/R.10)

6. Questions opérationnelles

- a) Rapport sur les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les stratégies de pays examinées lors de la consultation du Conseil d'administration (EB 2022/137/R.11) [E]

7. Questions financières

- a) Ressources disponibles pour engagement (EB 2022/137/R.12) [A]

8. Gouvernance [A]

- a) Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires (EB 2022/137/R.13)
- b) Examen du processus de nomination du Président du FIDA (EB 2022/137/R.14)
- c) Demande d'admission en qualité de Membre non originaire (EB 2022/137/R.49)

9. Questions diverses

- a) Rapport sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2022 en Sierra Leone [I]

II. Points pour examen en ligne

Les représentantes et représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 9 décembre 2022. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

10. Questions institutionnelles [E]

- a) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EB 2022/137/R.15)
- b) Informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination (EB 2022/137/R.16)

11. Évaluation [E]

- a) Évaluations des stratégies et programmes de pays
 - i) Indonésie (EB 2022/137/R.17)
 - ii) Pakistan (EB 2022/137/R.18 + Add.1)
 - iii) Ouzbékistan (EB 2022/137/R.19)

12. Questions opérationnelles [E]

- a) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)
 - i) Asie et Pacifique
 - a. Indonésie (EB 2022/137/R.20 + Add.1)
 - b. Pakistan (EB 2022/137/R.21 + Add.1)
 - ii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - a. Ouzbékistan (EB 2022/137/R.22 + Add.1)

13. Questions financières [E]

- a) Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et sur les activités de contrôle au FIDA (EB 2022/137/R.23)
- b) Informations actualisées sur la mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré du FIDA (EB 2022/137/R.24)

14. Gestion globale des risques [E]

- a) Rapport sur l'adéquation des fonds propres – juin 2022 (EB 2022/137/R.25)
- b) Rapport sur les risques liés à la gestion actif-passif (EB 2022/137/R.26)

15. Rapports de situation [E]

- a) Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (EB 2022/137/R.27)
- b) Rapport de situation sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement (EB 2022/137/R.28)
- c) Rapport de situation sur la contribution du FIDA à la coopération Sud-Sud et triangulaire 2021-2022 (EB 2022/137/R.29)

III. Points pour approbation par vote par correspondance

Chacun des points ci-dessous peut être examiné en séance sur demande d'un représentant ou d'une représentante au Conseil d'administration. Toute demande en ce sens doit être transmise au Secrétariat (igmr@ifad.org) au moins une semaine avant le début de la session. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-septième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Les représentants au Conseil d'administration seront invités à exprimer, pour les membres qu'ils représentent, un vote favorable, défavorable ou d'abstention concernant les recommandations formulées dans chacune de ces propositions. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici au 27 décembre 2022, à minuit (heure de Rome).

Les résultats de ce vote par correspondance seront communiqués au Conseil d'administration en temps opportun.

16. Questions opérationnelles

- a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**
 - i) Asie et Pacifique
 - a. Cambodge – Programme de services agricoles en faveur d'une économie rurale et d'un commerce agricole inclusifs (EB 2022/137/R.30 + Sup.1)
 - ii) Afrique orientale et australe
 - a. Éthiopie – Programme pour l'agriculture participative et la transformation face aux changements climatiques (EB 2022/137/R.31 + Add.1 + Sup.1)
 - b. Madagascar – Programme de renforcement de l'entrepreneuriat durable et de soutien à l'insertion économique des jeunes ruraux (EB 2022/137/R.33 + Sup.1)
 - c. Zimbabwe – Projet de développement des entreprises horticoles (EB 2022/137/R.34 + Sup.1)
 - iii) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - a. Cameroun – Projet d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole (EB 2022/137/R.35 + Add.1 + Sup.1)
 - b. République démocratique du Congo – Autonomisation par la promotion de l'entrepreneuriat agricole et rural inclusif, résilient et tenant compte des enjeux nutritionnels (EB 2022/137/R.36 + Sup.1)
 - c. Mali – Deuxième Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (EB 2022/137/R.37 + Add.1 + Sup.1)

17. Questions financières

- a) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2023 (EB 2022/137/R.39) [C]
- b) Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA (EB 2022/137/R.40 + Add.1 + Add.2) [A]
- c) Modification des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (EB 2022/137/R.41 + Add.1) [A]

IV. Points présentés pour information¹

18. Questions institutionnelles

- a) Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: mise en œuvre d'un investissement ciblé en faveur des capacités du FIDA (EB 2022/137/R.42)

19. Questions opérationnelles

- a) Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et riposte opérationnelle générale du FIDA à la COVID-19 (EB 2022/137/R.43)

20. Rapports des organes subsidiaires

- a) Procès-verbal de la cent dix-neuvième session du Comité de l'évaluation (EB 2022/137/R.44)
- b) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-septième réunion (EB 2022/137/R.45)

21. Gestion financière des projets: Rapport de situation annuel comprenant l'examen du Cadre conceptuel relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le FIDA (EB 2022/137/R.46)

22. Procédure révisée en matière de dons ordinaires (EB 2022/137/R.47)

23. Programme provisoire des activités de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs (EB 2022/137/R.48)

V. Autres documents soumis pour information

D'autres documents présentés pour information, notamment les informations communiquées sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA, à [la présente adresse](#).

¹ Conformément au principe d'adaptation à l'objectif visé, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 (EB 2013/110/R.4), des informations actualisées concernant la situation en matière d'arriérés et l'état des contributions à la Douzième reconstitution des ressources seront mises en ligne sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres. Les informations données pourront à tout moment être inscrites, pour discussion, à l'ordre du jour, à la demande d'un représentant ou d'une représentante au Conseil d'administration.

Ordre du jour

Annotations

I. Points pour examen en session

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

L'ordre du jour figure dans le présent document.

3. Document de travail stratégique – Le financement climatique au service des systèmes alimentaires: nouveaux horizons pour le FIDA [E]

Le document de travail stratégique souligne l'intérêt que le FIDA porte dans son portefeuille d'opérations à la question climatique, en particulier à l'adaptation, au climat vu sous l'angle des systèmes alimentaires, et aux rapports entre l'agriculture et le climat. Le document comprend une analyse du portefeuille et de ses principaux éléments, replacés dans l'échiquier mondial de l'adaptation climatique. En outre, il envisage des mécanismes de financement innovants et étudie les rapports avec le secteur privé sous l'angle du climat, pour conclure par quelques grandes questions stratégiques à l'intention des représentantes et représentants au Conseil d'administration.

4. Questions institutionnelles

- a) Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023 et perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFP [A]

Conformément à la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, le Président soumet au Conseil d'administration, pour approbation, le projet de programme de travail du FIDA pour 2023, accompagné du projet de budget pour 2023. Conformément à la Politique de l'évaluation au FIDA, ce document présente aussi le budget-programme de travail pour 2023 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), accompagné de son plan de travail indicatif pour 2024-2025, que le Conseil d'administration est invité à examiner. Sur recommandation du Conseil d'administration, les budgets du FIDA et d'IOE seront soumis pour approbation finale au Conseil des gouverneurs à sa quarante-sixième session, en février 2023.

Ce document présente aussi le rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance et le rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, dont la transmission au Conseil des gouverneurs pour information est soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

D'autre part, le document EB 2022/137/R.4, soumis à l'attention du Conseil d'administration, présente les conclusions de l'examen du programme de travail et des budgets réalisé par le Comité d'audit à sa cent soixante-septième réunion. Les recommandations du Comité de l'évaluation relatives au budget-programme de travail du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA figurent dans le procès-verbal de la cent dix-neuvième session du Comité.

b) Politiques et stratégies

Dans le cadre de ses engagements pour la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), la direction soumettra les propositions suivantes à l'approbation du Conseil d'administration:

i) Politique révisée du FIDA concernant le ciblage [A]

On trouvera dans ce document une refonte de la Politique du FIDA concernant le ciblage (2006), révisée en fonction du contexte global et des enseignements tirés de la pratique. Cette politique sert de cadre général aux autres politiques du Fonds axées sur les personnes, dont la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones et la Stratégie pour l'inclusion du handicap. Elle précise la définition du groupe cible du Fonds, les principes généraux qui orientent les opérations pour ce qui est de circonscrire le groupe cible, d'atteindre les personnes concernées et de leur apporter des bénéfices et des moyens d'action, des directives générales sur la mise en œuvre dans le contexte des instruments opérationnels du Fonds, et des mécanismes de reddition de comptes.

ii) Politique actualisée d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones [A]

Après plus de dix ans de mise en œuvre de la Politique d'engagement aux côtés des peuples autochtones (2009), le Fonds avait inscrit aux engagements pris au titre de FIDA12 celui d'actualiser cette politique. Le document actualisé prend en compte, outre les expériences sur le terrain et les leçons qui en ont été tirées, la profonde évolution du Fonds et du contexte mondial. La politique vise à faire du FIDA un fer de lance des questions relatives aux peuples autochtones.

iii) Stratégie du FIDA pour l'inclusion du handicap [A]

Comme suite aux engagements pris au titre de FIDA12, le document contient la Stratégie du FIDA pour l'inclusion du handicap pour 2022-2027. Cette stratégie pose les bases d'un changement pérenne et en profondeur vers l'inclusion du handicap dans les opérations du Fonds et dans la vie professionnelle.

iv) Politique du FIDA relative à la gouvernance des données [A]

Comme il s'y était engagé au titre de sa Stratégie relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement et du plan d'action correspondant, le FIDA élabore actuellement sa première Politique relative à la gouvernance des données, visant la gouvernance institutionnelle, la régulation et les meilleures pratiques en matière de données. Plus particulièrement, cette politique apportera des indications sur la manière dont le FIDA protège, utilise, traite et diffuse les données, et dont il utilise et gère les données externes, de sources publiques ou privées. La pratique consistant à utiliser et tirer profit des données comme d'un atout stratégique s'inscrit dans la stratégie du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (2020) et les activités en cours concernant la gouvernance des données dans le système des Nations Unies, menées sous la supervision du Comité de haut niveau sur la gestion et du Comité de haut niveau sur les programmes. La raison d'être de la Politique relative à la gouvernance des données est d'assurer la bonne gestion et utilisation des données tout en atténuant les risques associés à leur traitement.

v) **Stratégie de collaboration du FIDA avec le secteur privé 2019-2024 – Examen à mi-parcours [E]**

Le document contient un examen à mi-parcours de la Stratégie de collaboration avec le secteur privé. Le but de cet examen est d'évaluer la pertinence de la stratégie au regard des changements internes et externes qui ont eu lieu depuis l'adoption de cette dernière, ainsi que les progrès réalisés à la lumière des objectifs et actions attendus. En outre, l'examen à mi-parcours détaille les difficultés rencontrées et les points à améliorer, et propose des recommandations sur le sujet.

5. Évaluation [E]

a) **Note de synthèse d'évaluations sur le ciblage dans les projets appuyés par le FIDA**

Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) fournit des synthèses d'évaluations pour colliger les constatations des évaluations et les enseignements tirés sur tel ou tel sujet. Une note de synthèse d'évaluations consolide les constatations issues des évaluations de manière concise. En décembre 2021, le Conseil d'administration a donné son accord pour l'élaboration de la note en 2022. IOE a planifié et effectué la synthèse d'évaluations pour apporter des informations utiles à l'actualisation de la Politique du FIDA concernant le ciblage.

6. Questions opérationnelles

a) **Rapport sur les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les stratégies de pays examinées lors de la consultation du Conseil d'administration [E]**

Le rapport résumera les délibérations du Conseil sur les stratégies de pays et les propositions de projets, de programmes et de dons dont l'examen est prévu à la cent trente-septième session.

7. Questions financières

a) **Ressources disponibles pour engagement [A]**

Le document présente des informations sur le niveau des ressources disponibles pour engagement à l'appui du programme de travail du FIDA pour 2023, sur la base du principe du flux de trésorerie durable.

8. Gouvernance [A]

a) **Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires**

Après avoir fait le point sur les innovations en matière de gouvernance qui ont été mises en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19, la direction présentera, pour examen du Conseil, des propositions visant les modalités d'organisation des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires.

b) **Examen du processus de nomination du Président du FIDA**

Comme suite à la première session extraordinaire du Conseil des gouverneurs du FIDA, qui s'est tenue le jeudi 7 juillet 2022, les représentantes et représentants des États membres ont fait part de leurs opinions sur les éléments du processus de nomination du Président du FIDA qui mériteraient d'être examinés et comparés avec les procédures analogues d'autres organismes des Nations Unies et institutions financières internationales. Dans le document, qui fournit des informations contextuelles, le Conseil d'administration est invité à recommander au Conseil des gouverneurs de demander à son propre Bureau de passer en revue le processus actuel.

c) **Demande d'admission en qualité de Membre non originaire**

Une recommandation concernant la demande d'admission en qualité de Membre non originaire de l'Ukraine sera soumise au Conseil d'administration.

9. Questions diverses

a) **Rapport sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2022 en Sierra Leone**

Un rapport sur la visite de pays du Conseil d'administration en Sierra Leone, qui s'est tenue du 19 au 26 novembre, sera présenté oralement aux membres du Conseil d'administration.

II. Points pour examen en ligne

Les représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 9 décembre 2022. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

10. Questions institutionnelles [E]

- a) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

Des informations actualisées seront communiquées au Conseil d'administration au sujet de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

- b) Informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination

La direction présentera des informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination.

11. Évaluation [E]

- a) Évaluations des stratégies et programmes de pays
- i) Indonésie
 - ii) Pakistan
 - iii) Ouzbékistan

12. Questions opérationnelles [E]

- a) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)
- i) Asie et Pacifique
 - a. Indonésie
 - b. Pakistan
 - ii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - a. Ouzbékistan

13. Questions financières [E]

- a) Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et sur les activités de contrôle au FIDA

Le document fait le point sur les progrès accomplis en ce qui concerne les procédures, les processus et les systèmes visant à faire respecter la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et le Cadre de contrôle interne du FIDA. Il indique en outre comment le Fonds intègre et renforce la culture de la conformité avec un contrôle interne, et la vérification préalable de l'intégrité des tiers au sein de l'organisation.

- b) [Informations actualisées sur la mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré du FIDA](#)

La direction fournira aux représentantes et représentants au Conseil des informations actualisées sur la mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré du FIDA.

14. Gestion globale des risques [E]

- a) [Rapport sur l'adéquation des fonds propres – juin 2022](#)

En application de la politique concernée, la direction présentera le Rapport sur l'adéquation des fonds propres, portant sur la période achevée en juin 2022.

- b) [Rapport sur les risques liés à la gestion actif-passif](#)

La direction présentera des informations actualisées sur la mise en œuvre du Cadre de gestion actif-passif du FIDA.

15. Rapports de situation [E]

- a) [Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome](#)

Le document, produit conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FIDA et le Programme alimentaire mondial (PAM), souligne les progrès accomplis en 2022 dans les principaux domaines de collaboration. Il sera aussi présenté au Conseil d'administration du PAM et au Conseil de la FAO.

- b) [Rapport de situation sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement](#)

Le document présente des informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

- c) [Rapport de situation sur la contribution du FIDA à la coopération Sud-Sud et triangulaire 2021-2022](#)

Le rapport fait le point sur les activités du FIDA relatives à la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) pour 2021-2022.

III. Points pour approbation par vote par correspondance

Chacun des points ci-dessous peut être examiné en séance sur demande d'un représentant ou d'une représentante au Conseil d'administration. Toute demande en ce sens doit être transmise au Secrétariat (igmr@ifad.org) au moins une semaine avant le début de la session. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-septième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Les représentants au Conseil d'administration sont invités à exprimer, pour les membres qu'ils représentent, un vote favorable, défavorable ou d'abstention concernant les recommandations formulées dans chacune de ces propositions. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici au 27 décembre 2022, à minuit (heure de Rome).

Les résultats de ce vote par correspondance seront communiqués au Conseil d'administration en temps opportun.

16. Questions opérationnelles

a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]

i) Asie et Pacifique

a. Cambodge – Programme de services agricoles en faveur d'une économie rurale et d'un commerce agricole inclusifs

Institution initiatrice: FIDA

Durée du programme: 7 ans

Coût total du programme: 194 millions d'USD

Montant du prêt du FIDA: 47,9 millions d'USD (Système d'allocation fondé sur la performance [SAFP]: 33,9 millions d'USD et Mécanisme d'accès aux ressources empruntées [MARE]: 14 millions d'USD)

Cofinanceurs:

Banque européenne d'investissement: 60,5 millions d'USD

CSST: 0,3 million d'USD

État: 19,15 millions d'USD

Bénéficiaires: 46,14 millions d'USD

Déficit de financement: 20,0 millions d'USD

L'octroi d'un prêt assorti de conditions mixtes est recommandé.

ii) Afrique orientale et australe

a. Éthiopie – Programme pour l'agriculture participative et la transformation face aux changements climatiques

Institution initiatrice: FIDA

Durée du programme: 7 ans

Coût total du programme: 185,55 millions d'USD

Montant du don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette: 77,99 millions d'USD

Cofinanceurs:

Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+): 11,55 millions d'USD

Mécanisme de transformation de la dynamique femmes-hommes/Bill and Melinda Gates Foundation: 5,00 millions d'USD

Commission européenne: 19,95 millions d'USD

Fonds vert pour le climat: 35,01 millions d'USD

Secteur privé: 3,65 millions d'USD
 État: 24,30 millions d'USD
 Bénéficiaires: 6,07 millions d'USD
 Déficit de financement: 2,01 millions d'USD

Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque élevé de surendettement.

b. Madagascar – Programme de renforcement de l'entrepreneuriat durable et de soutien à l'insertion économique des jeunes ruraux

Institution initiatrice: FIDA
 Durée du programme: 8 ans
 Coût total du programme: 120,0 millions d'USD
 Montant du prêt du FIDA: 83,5 millions d'USD
 Cofinanceurs:

Fonds de l'OPEP: 3,0 millions d'USD
 État: 9,0 millions d'USD
 Bénéficiaires: 4,5 millions d'USD
 Déficit de financement: 20,0 millions d'USD

Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions extrêmement favorables et particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque modéré de surendettement.

c. Zimbabwe – Projet de développement des entreprises horticoles

Institution initiatrice: FIDA
 Durée du projet: 8 ans
 Coût total du projet: 66,54 millions d'USD
 Montant du prêt du FIDA: 37,15 millions d'USD
 Cofinanceurs:

Fonds de l'OPEP: 15,0 millions d'USD
 Conseil de développement horticole: 0,6 million d'USD
 État: 5,24 millions d'USD
 Bénéficiaires: 1,0 million d'USD

Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque élevé de surendettement.

iii) Afrique de l'Ouest et du Centre

a. Cameroun – Projet d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole

Institution initiatrice: FIDA
 Durée du projet: 8 ans
 Coût total du projet: 61,6 millions d'USD
 Montant du prêt du FIDA: 47,0 millions d'USD
 Cofinanceurs:

Secteur privé: 3,1 millions d'USD
 Institutions financières: 3,2 millions d'USD
 État: 5,5 millions d'USD
 Bénéficiaires: 2,8 millions d'USD

L'octroi d'un prêt assorti de conditions mixtes est recommandé.

- b. République démocratique du Congo – Autonomisation par la promotion de l’entrepreneuriat agricole et rural inclusif, résilient et tenant compte des enjeux nutritionnels

Institution initiatrice: FIDA

Durée du projet: 7 ans

Coût total du projet: 213,5 millions d’USD

Montant du prêt du FIDA: 45,2 millions d’USD

Cofinanceurs:

Agence française de développement: 50,0 millions d’EUR

Initiative pour la forêt de l’Afrique centrale: 40,0 millions d’USD

Institutions financières nationales: 31,9 millions d’USD

État: 19,0 millions d’USD

Bénéficiaires: 6,9 millions d’USD

Déficit de financement: 17,1 millions d’USD

Pays admis à bénéficier d’une aide à des conditions extrêmement favorables et particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque modéré de surendettement.

- c. Mali – Deuxième Projet de formation professionnelle, d’insertion et d’appui à l’entrepreneuriat des jeunes ruraux

Institution initiatrice: FIDA

Durée du projet: 7 ans

Coût total du projet: 100,0 millions d’USD

Montant du prêt du FIDA: 39,0 millions d’USD

Cofinanceurs:

Institutions nationales de microfinance: 8,4 millions d’USD

État: 7,3 millions d’USD

Bénéficiaires: 5,6 millions d’USD

Déficit de financement: 39,6 millions d’USD

Pays admis à bénéficier d’une aide à des conditions extrêmement favorables et particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque modéré de surendettement.

17. Questions financières

- a) Plan de travail du Bureau de l’audit et de la surveillance du FIDA pour 2023 [C]

Le document, qui présente le plan de travail de 2023 pour les activités d’audit interne et d’enquête au FIDA, approuvé par le Président, est soumis au Conseil d’administration pour confirmation.

- b) Examen annuel de l’Exposé de la politique de placement du FIDA [A]

Conformément à l’Exposé de la politique de placement (ExPP) du FIDA, approuvé par le Conseil en décembre 2011, « le Conseil d’administration examine annuellement la pertinence de l’ExPP à sa dernière session de chaque année civile, sur la base d’un rapport qui lui est soumis par le Président ». Le document est soumis au Conseil d’administration pour approbation. Le Cadre de contrôle des placements du FIDA figure en additif au document. Par ailleurs, comme suite aux suggestions formulées par le Conseil d’administration à sa cent seizième session en vue de faciliter le processus, les changements proposés sont récapitulés dans un deuxième additif. Ces documents seront examinés par le Comité d’audit à sa cent soixante-septième réunion.

c) **Modification des Conditions générales applicables au financement du développement agricole [A]**

Une modification des Conditions générales applicables au financement du développement agricole, harmonisées avec les politiques, instruments juridiques et procédures du FIDA récemment approuvés ou mis à jour, est soumise à l'approbation du Conseil.